



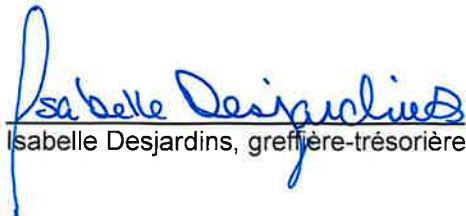
PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité de
SAINT-ZÉNON-DU-LAC-HUMQUI

AVIS DE MOTION

RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LA GESTION CONTRACTUELLE RÈGLEMENT NUMÉRO 03-2024

AVIS DE MOTION est donné par la conseillère Caroline Dumont voulant que le règlement 03-2019 intitulé **RÈGLEMENT SUR LA GESTION CONTRACTUELLE** soit modifié de manière à remplacer l'article 7 et l'article 9 lors de la séance ordinaire du conseil qui aura lieu le 02 décembre 2024 à 20 heures, au 146 route 195, Lac-Humqui (Québec) G0J 1N0.

DONNÉ À SAINT-ZÉNON-DU-LAC-HUMQUI CE 08^{ième} JOUR DU MOIS DE NOVEMBRE
DEUX MILLE VINGT-QUATRE.


Isabelle Desjardins, greffière-trésorière




PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité de
SAINT-ZÉNON-DU-LAC-HUMQUI

AVIS DE MOTION

RÈGLEMENT SUR LA RÉGIE INTERNE DES SÉANCES DU CONSEIL RÈGLEMENT NUMÉRO 02-2024

AVIS DE MOTION est donné par la conseillère Karine Dechamplain voulant que le règlement 02-2024 intitulé **RÈGLEMENT SUR LA RÉGIE INTERNE DES SÉANCES DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ZÉNON-DU-LAC-HUMQUI** soit adopté lors de la séance ordinaire du conseil qui aura lieu le 02 décembre 2024 à 20 heures, au 146 route 195, Lac-Humqui (Québec) G0J 1N0.

DONNÉ À SAINT-ZÉNON-DU-LAC-HUMQUI CE 08^{ième} JOUR DU MOIS DE NOVEMBRE DEUX MILLE VINGT-QUATRE.


Isabelle Desjardins, greffière-trésorière